

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'AMA du 9 août 2016

A la demande de son Président, l'Association Moissac Astorga a tenu une assemblée générale le 9 août 2016.

Après avoir remercié les nombreux membres (50 présents ou représentés) venus au mois d'août participer à cette réunion, le Président Roland Boureux a rappelé que l'essentiel de l'ordre du jour serait consacré à la réalisation de la statue d'Henri d'Ena et que nous pourrions ensuite échanger à propos du dernier voyage en Astorga dont de nombreux participants étaient présents ce jour. Après avoir rappelé le rôle d'Henri Ena dans l'AMA et les relations entre les deux villes, il passe la parole au trésorier pour parler du financement de la statue.

Après un bref rappel historique du fonctionnement de l'association, le trésorier, Pierre Gaulard, déclare que : « la statue était prévue à l'origine à l'échelle 1 et sera ramenée à l'échelle 1/2, taille du modèle fourni par le sculpteur et ami d'Henri, Jan Raaijmakers. De ce fait, le devis initial qui était supérieur à 30000€ a été ramené à 18645,70€. La souscription lancée et bien accueillie par le public, la vente des DVD des fascicules numérisés « scènes et personnages de la vie moissagaise », celle des ouvrages imprimés, gracieusement confiés par Suzy Ena et vendus lors de l'exposition de septembre dernier, ont permis une première partie du financement. Le département 82 participera quant à lui à hauteur de 2000€. Nous sommes en attente de la réponse du financement de la Mairie qui devrait déclencher la participation de l'Europe. Mais nous sommes confiants, il est impossible que la ville de Moissac ne rende pas à Henri un peu de tout ce qu'il a fait pour elle. Nous réitérerons donc notre demande à la Mairie pour une participation à hauteur de 3000€ et la création du socle de la statue par les équipes municipales. Nous vous demandons l'autorisation d'engager une partie de la trésorerie de l'AMA qui devrait être renflouée dès la vente de 300 DVD. Les souscriptions et les participations financières diverses continuent quant à elles d'arriver. »

Le président fait alors procéder à un vote. L'accord est obtenu à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le trésorier remercie les participants pour leur confiance et fera parvenir dès demain la commande au fondeur.

La réunion se prolongera par l'évocation des souvenirs du dernier voyage, des ressentis et l'approche des choses à faire pour recevoir dignement nos amis l'an prochain et retourner les voir dans deux ans, selon les souhaits des deux Maires qui ont signé le renouvellement du serment de jumelage.

La séance est levée à 22h15.